

INVITATION PRESSE

Le 17 octobre 2014

UN CONCOURS D'ÉTALAGES DE FRUITS ET LEGUMES POUR PROMOUVOIR LE COMMERCE DANS LE MOYEN PAYS

Produits naturels, à rotation rapide, synonymes de fraîcheur, de diversité, les fruits et légumes participent au succès des points de vente, mais à une condition, qu'ils soient bien mis en valeur. Une présentation attrayante, un assortiment varié, une information claire et précise de la clientèle sont les défis qu'ont relevé 93 commerçants du « Moyen Pays » en participant au Concours d'étalages de fruits et légumes.

38 communes (Auribeau-sur-Siagne, Bar-sur-Loup, Bendejun, Berre-les-Alpes, Blausac, Cabris, Carros, Châteauneuf-de-Grasse, Coarrazze, La-Colle-sur-Loup, Colomars, Contes, Drap, L'Escarène, Gattières, La Gaude, Gourdon, Grasse, Levens, Mouans-Sartoux, Opio, Peille, Peillon, Pégomas, Peymeinade, Roquefort-les-Pins, La-Roquette-sur-Siagne, Le Rouret, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Jeannet, Saint-Paul-de-Vence, Sospel, Le Tignet, Tourettes-Levens, Tourettes-sur-Loup, La Turbie et Vence) seront ainsi représentées dans 5 catégories : Détaillants primeurs de marchés/Détaillants primeurs spécialisés (y compris les marchés couverts)/Magasins de proximité de moins de 400 m² de surface de vente/Supermarchés de 400 à 2500 m² de surface de vente et Grandes surfaces frais/Hypermarchés de plus de 2500 m² de surface de vente.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur s'est associée au Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL) aux côtés de ses partenaires pour organiser ce concours et promouvoir la vente de fruits et légumes dans le Moyen Pays.

Bernard KLEYNHOFF**Christian PONSODA****Pascal ROUTIER****Président de la CCI Nice Côte
d'Azur****Responsable Secteur Sud-Est
CTIFL****Président du comité
d'organisation du Concours**

vous invitent à la cérémonie officielle de remise des prix qui se déroulera le :

**Lundi 27 Octobre à 19h00 à la CCI Nice Côte d'Azur
20 Boulevard Carabacel à Nice**

A l'occasion de cette cérémonie, 3 finalistes de chaque catégorie se verront remettre un prix assorti d'un diplôme d'honneur.

A propos du concours :

L'objectif des concours d'étalages est de dynamiser les ventes de fruits et de légumes. Pour cela, le Ctifl bénéficie d'une expérience de plus de trente ans, après la mise en place de son premier concours en 1972 à Clermont-Ferrand.

Du 16 au 26 septembre 2014, des jurys techniques composés de professionnels, de représentants des différentes institutions et de consommateurs, avec l'assistance des ingénieurs régionaux du CTIFL ont évalué les participants selon une grille d'évaluation de 8 critères : impression générale, soins apportés à la présentation, assortiment, regroupement par famille, qualité et fraîcheur des produits, information du consommateur, matériel de promotion, mise en valeur des produits de saison. Plusieurs passages ont ainsi permis d'évaluer la continuité de l'effort réalisé.

Le 26 septembre, les Membres du Grand Jury ont visité une dernière fois les magasins pour désigner le palmarès des gagnants.

